

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE



Avis public, est par les présentes donné par le soussigné, Claude Fortin, directeur général de la municipalité de Saint-Agapit, qu'il y aura une assemblée publique le lundi 3 juin à 19 h 30 à la salle du conseil municipal, 1080, avenue Bergeron.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil municipal entendra toute personne intéressée par la demande de dérogation suivante :

La demande concerne le lot 6 262 520, pour une construction commerciale projetée, localisée au 1130 rue Bergeron. Le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure afin de construire une aire de stationnement dont la partie arrière ne respecte pas la distance minimale requise avec le bâtiment principal. Cette demande de dérogation mineure est nécessaire pour l'aménagement du stationnement et la conformité au règlement de zonage 251-11-07.

Aire de stationnement

Bande de terrain minimale

Règlement de zonage	Norme du règlement	Bande de terrain projetée	Dérogation demandée
251-11-07	1.5 mètre	0.10 mètre	1.40 mètre


Claude Fortin

Directeur général